

COMMUNE DE SOUAL

Séance du 3 février 2014

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le trois février à 20H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel AURIOL, Maire.

Etaient présents : MM. MMES, ALBOUY, ALIBERT, AURIOL, AUDOYE, BELLOC, BEYAERT, CARLES, CERESOLI, GARRIC, GAYRAUD, GOUT, JAURES, LAFONT, MARCATO, NOLIN, PAGES, RODIERE, ROUX.

Absente excusée : Mme MILLET Annie

Date de convocation : 28 janvier 2014.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ALBOUY est désignée comme secrétaire de séance.



DEL 2014/01 – Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

DEL 2014/02 – Budget - Logements communaux - révision des charges locatives

Monsieur le Maire-Adjoint, rappelle les tarifs appliqués.

Type logement	Chauffage	Entretien dépendances	Total
T2	41.37	16.88	58.25
T3	58.84	24.00	82.84
T4	78.15	31.88	110.03
T5	98.38	40.12	138.50

Après étude sur la consommation de gaz (du 01/01/2013 au 31/12/2013), il est constaté que le coût est sensiblement équivalent à celui de 2012. Ces derniers seraient de 42,08 € pour un T2, 59,83 € pour un T3, 79,50 € pour un T4 et 100 € pour un T5. D'autre part, ces coûts semblent déjà très élevés pour de simples appartements. Il est donc proposé de ne pas augmenter les charges de chauffage et d'entretien des dépendances.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,



ACCEPTÉ la proposition de Monsieur le Maire

VOTE le maintien des tarifs des charges locatives pour l'année 2014

DEL 2014/03– Budget - Personnel communal - révision de l'Indemnité d'Administration et de Technicité

Vu la délibération du 19 décembre 2006 portant révision du régime indemnitaire en faveur du personnel municipal,

Monsieur le Maire propose de réviser l'Indemnité Administrative et de Technicité. Actuellement le coefficient appliqué à l'ensemble des agents est de 5,5 (dépense annuelle 42576 €). Deux augmentations sont proposées, soit au coefficient 5,75 (dépense annuelle 44354 €), soit au coefficient 6 (dépense annuelle 46131 €). Autre proposition, statut quo.

Oùï l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

 **DECIDE** de fixer le coefficient de l'IAT à 6 avec effet au 1^{er} janvier 2014 en faveur de tous les agents pouvant légalement y prétendre.

 **MANDATE** Monsieur le Maire pour toutes démarches concernant cette affaire

DEL 2014/04 – Budget - Personnel communal - indemnité de police municipale

Vu l'article 1^{er} du décret n°97-702 du 31 mai 1997 fixant le taux individuel maximum de l'indemnité à 20 % du traitement brut soumis à retenue pour pension,

Vu l'article 2 du décret n°97-702 du 31 mai 1997 autorisant le cumul de cette indemnité avec l'I.A.T. et le cas échéant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

Vu le taux actuel dont bénéficie l'agent à savoir 16 %,

Vu le grade de brigadier de police municipale détenu par l'agent,

Vu les observations des uns et des autres

Monsieur le Maire propose une augmentation du taux à 17 % ou à 20 %,

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité, 14 voix pour 20 %, 3 voix pour 17 % et 1 abstention

 **VOTE** l'attribution de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction au taux maximum de 20 % avec effet au 1^{er} janvier 2014.

 **MANDATE** Monsieur le Maire pour toutes démarches relatives à cette affaire.

DEL 2014/05 – Budget Subvention exceptionnelle

Vu la demande présentée par l'Association la Joyeuse Pétanque Soualaise et son opportunité,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

 **DECIDE** d'attribuer la subvention exceptionnelle suivante :

 **MANDATE** Monsieur le Maire pour toutes démarches relatives à cette affaire.

Subventions attribuées	Objet	Montant
Joyeuse Pétanque Soualaise	Achat matériel	300,00
Total:		300,00

DEL 2014/06 – Convention avec le chenil de Castres

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la Convention à passer avec l'A.C.P.A suite aux dernières décisions qui ont été prises par l'ensemble des membres du bureau concernant l'accueil et la garde des chiens au Chenil de CASTRES.

Le montant de l'adhésion est de 1 762,50 € pour l'exercice 2014.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-  **APPROUVE** les termes de la Convention à passer avec l'A.C.P.A.
-  **ARRETE** le montant de l'adhésion à 1 762,50 €, somme qui sera inscrite au budget 2014.
-  **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention

QUESTIONS DIVERSES

DEL 2014/07 – Bibliothèque - révision du règlement intérieur

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de modification à apporter au règlement intérieur de la bibliothèque suite à la mise en service d'un prêt de DVD.

Le texte à ajouter serait le suivant :

« Modalités d'emprunt de DVD :

L'utilisateur inscrit à la bibliothèque pourra emprunter 2 DVD par famille pour 2 semaines. Un nouveau prêt ne pourra être consenti qu'en cas de restitution des DVD déjà empruntés.

Les DVD ne peuvent être utilisés que dans le cadre familial ou individuel. Sont formellement interdits la reproduction et la projection de ces enregistrements. La bibliothèque dégage sa responsabilité de toute infraction à ces règles.

Il est demandé aux abonnés de prendre soin des DVD qui leur sont prêtés, et de signaler au personnel toute détérioration ou anomalie du document. Pour information, le coût d'un DVD de bibliothèque est supérieur au prix public au vu des droits d'auteur et de diffusion. En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur devra assumer son remboursement à hauteur du prix d'achat du DVD. »

Vu le règlement actuel, Monsieur le Maire soumet ce texte à discussion et au vote.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-  **APPROUVE** les termes du texte ci-dessus
-  **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le règlement modifié
-  **MANDATE** Monsieur le Maire pour toutes démarches relatives à cette affaire

DEL 2014/08 - CCSA - Information sur la révision du PLUI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la prescription de l'élaboration d'un nouveau plan local d'urbanisme intercommunal, par la Communauté de Communes Sor et Agout, PLUI concernant l'ensemble des 26 communes de la communauté.

DEL 2014/09 - Information sur le dossier « sinistre zone de loisirs »

Monsieur le Maire indique que malgré l'appel de la partie adverse, auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux, nous avons pu percevoir 439 591,73 €, puis 26 924 € de franchise décennale. Il reste encore à percevoir 116 628,35 € soit 20 % du montant de la condamnation. L'affaire n'est donc pas terminée.

DEL 2014/10 - Information sur le dossier « garage Lassalle »

Monsieur le Maire indique qu'il reçoit les personnes intéressées. Il faudra toutefois bien réfléchir au projet à venir, commerces avec parking, habitations....

DEL 2014/11 - Information sur le dossier « rythmes scolaires »

Les horaires de la rentrée 2014 sont maintenant fixés : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 H à 12 H et de 13 H 45 à 16 H, mercredi 9 H à 12 H. Une réflexion est en cours. Les agents municipaux ont indiqué qu'elles étaient d'accord pour participer au niveau des activités TAP. Il faudra donc revoir leur emploi du temps, d'autant plus qu'elles devront désormais travailler le mercredi matin. Peut-être faudra-t-il faire appel à une entreprise de nettoyage pour combler le déficit à ce niveau. Une étude est en cours. Il faudrait toutefois que la Communauté de Communes se prononce sur l'organisation du centre de loisirs le mercredi après midi, avec ou sans cantine, avec ou sans ramassage.

DEL 2014/12 - Information sur le dossier « nouvelle carte cantonale »

L'ancien canton de Dougne n'existera plus. Soual fera partie du canton n° 22. Le bureau centralisateur sera Saix Il comprendra les communes suivantes : Appelle, Bertre, Blan, Cambounet-Sur-Sor, Garrevaques, Lempaut, Lescout, Palleville, Poudis, Puylaurens, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sernin-Les-Lavaur, Saix, Soual, Viviers-Les-Montagnes.

DEL 2014/13 - Information sur le dossier « travaux assainissement »

Les travaux avancent bien. La rue des Ecoles est terminée. Les travaux rue des jardins et square de la mairie sont en cours.

Prochain conseil municipal :

 Lundi 17 mars 2014 à 20 H 30

LEVÉE DE SEANCE : 22 heures 20

DELIBERATIONS	THEME
DEL2014/01	Compte rendu réunion précédente
DEL2014/02	Budget - Logements communaux - révision des charges locatives
DEL2014/03	Budget - Person. communal - révision de l'Indemnité d'Administration et de Technicité
DEL2014/04	Budget - Personnel communal - indemnité de police municipale
DEL2014/05	Budget - Subvention exceptionnelle
DEL2014/06	Convention avec le chenil de Castres
DEL2014/07	Bibliothèque - révision du règlement intérieur
DEL2014/08	CCSA - Information sur la révision du PLUI
DEL2014/09	Information sur le dossier « sinistre zone de loisirs »

DEL2014/10	Information sur le dossier « garage Lassalle »
DEL2014/11	Information sur le dossier « rythmes scolaires »
DEL2014/12	Information sur le dossier « nouvelle carte cantonale »
DEL2014/13	Information sur le dossier « travaux assainissement »

Ainsi fait et délibéré le 3 février 2014

NOMS et PRENOMS	SIGNATURE	NOMS et PRENOMS	SIGNATURE
AURIOL MICHEL		GOUT FRANCIS	
ALBOUY CATHERINE		JAURES BERNARD	
ALIBERT JEAN-LUC		LAFONT ANNE	
AUDOYE LUCIEN		MARCATO YVES	
BELLOC MARCEL		MILLET ANNIE	Excusée
BEYAERT PASCAL		NOLIN JEAN-PIERRE	
CARLES MARIE-CLAIRE		PAGES JULIEN	
CERESOLI ALAIN		RODIERE BERNARD	
GARRIC IRENEE	Excusé	ROUX PIERRE	
GAYRAUD CRISTELLE			